

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

AVIS PUBLIC

**RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
RÔLE TRIENNAL 2026-2027-2028**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2026-2027-2028 a été déposé le 12 septembre 2025 et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions des articles 73, 74 et 75 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée avant le 1^{er} mai 2026;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier :

M.R.C. de Lac-Saint-Jean Est
625, rue Bergeron, Ouest
Alma (Québec), G8B 1V3

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent déterminé par le Règlement n° 311-2021 de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Le formulaire ainsi que la démarche pour déposer une demande de révision sont disponibles sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le 30 septembre 2025.

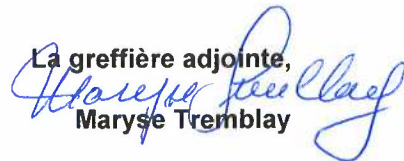
La greffière adjointe,

Maryse Tremblay

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je soussignée, Maryse Tremblay, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix au www.ville.metabetchouan.qc.ca et l'avoir affiché dans le hall de la Mairie le 30 septembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 septembre 2025.

La greffière adjointe,

Maryse Tremblay